



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 119 ADHESIF POUR EMBLEMES ET PLASTIQUES

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Identificateur de produit..... PF 119 ADHESIF POUR EMBLEMES ET PLASTIQUES

Usage recommandé et restrictions d'utilisation Applications adhésives.

Famille chimique..... Mélange.

Classification de NFPA..... Santé: 3 Feu: 3 Réactivité: 0.

IHM..... S: 3 F: 3 R: 0.

numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.
Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement..... DANGER.

Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Toxicité par aspiration 1. Irritation cutanée — catégorie 2. Irritation oculaire — catégorie 2A. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. Reproduction 1A. Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées 1. Aquatiques 2 aiguë.

Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H360 Risque d'endommager la fécondité ou l'enfant à naître. H372 Risques avéré d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . H401 toxiques pour les organismes aquatiques.

Prévention..... P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P273 Éviter les rejets dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention..... P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P331 Ne PAS faire vomir. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P301+ P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON . P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction.

Stockage..... P405 Garder sous clef. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination..... P501 Éliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

PRODUIT: PF 119 ADHESIF POUR EMBLEMES ET PLASTIQUES**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Note 31.5. % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue. Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Hydrogenated hydrocarbon resin	68441-37-2	31.5
Toluène	108-88-3	20-30
HEXANE	110-54-3	20-30

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux..... Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. . En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Consultez un médecin si l'irritation continue.

Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. N'utilisez pas de solvants ou diluants.

Inhalation..... En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.

Ingestion..... Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Demander de l'aide médicale dès que possible. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Plus d'informations..... Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et Mousse "d'Alcool", CO₂, poudre chimique. Brouillard d'eau. Lors d'incendies majeurs le jet inappropriés d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux Oxydes de carbone (CO, CO₂). les vapeurs d'hydrocarbures et la fumée.

Équipements de protection spéciaux et ... Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Cas de fuite ou de déversement..... Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des

PRODUIT: PF 119 ADHESIF POUR EMBLEMES ET PLASTIQUES**SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE**

Précautions relatives à la sûreté en matière appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Éviter tout contact de la peau et ventiler de manutention adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.

Conditions de sûreté en matière de Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker à l'écart de stockage, y compris les incompatibilités matières comburantes et des produits réducteurs. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	
Hydrogenated hydrocarbon resin	--	--	--	--	Pas de données
Toluène	20 ppm	Pas établi	200 ppm	500 ppm 10 minutes	100 ppm / STEL 150 ppm
	CA ON: TWA: 20 ppm				
HEXANE	50 ppm	Pas établi	500 ppm	Pas établi	50 ppm
Équipements de protection individuelle					
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.				
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.				
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle.				
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.				
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locales.				
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.				
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Ventilation locale aux points d'émission. Aspiration antidéflagrant.				

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique Semi-solide.
 Couleur..... Opaque.
 Odeur..... Solvant organique.
 Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.
 Densité de vapeur (air = 1)..... 3.0.
 Pression de vapeur (lb/po2)..... 75.1 mmHg.
 pH..... Non disponible.
 Densité relative (gravité spécifique)..... 0.862.
 Point de fusion et point de congélation (deg C) Non disponible.
 Solubilité..... Aucune donnée.
 Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C) 69° C.
 Taux d'évaporation..... Aucune donnée.
 Point d'éclair (OC), méthode..... -22 C.
 Température d'auto-inflammation (deg C) 225° C.
 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) 7.5.
 Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).. 1,1.
 Coefficient de partage n-octanol/eau..... Non disponible.
 COV (moins d'eau)..... 3.56 lbs/USG. 427 g/L.
 Viscosité..... Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Non disponible. Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.

Stabilité chimique..... Stable à des températures et à des pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses..... Températures élevées .

Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux..... Par le feu.. Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO2).

PRODUIT: PF 119 ADHESIF POUR EMBLEMES ET PLASTIQUES**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Hydrogenated hydrocarbon resin	Pas de données	Pas de données
Toluène	49 g/m3 rat inhalation souris inhalation 24hr	636 mg/kg rat orale 14 100 uL/kg lapin peau
HEXANE	48,000 ppm rat 4 heures	28,710 mg/kg rat orale
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Contact avec la peau.....	Peut causer une irritation modérée, la délipidation et des dermatites.	
Absorption cutanée.....	Peut être nocif si absorbé par la peau.	
Contact avec les yeux.....	Peut causer le larmolement, rougeur et gonflement.	
Inhalation (aigue).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience.	
Inhalation (chronique).....	L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires.	
Ingestion.....	Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons, y compris une diminution de la fonction pulmonaire. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Éventuels dommages au foie et aux reins.	
Cancérogénicité de la matière.....	Aucun connu.	
Effets sur la reproduction.....	Le toluène est foetotoxique chez le rat et la souris à des niveaux toxiques pour la mere. L'exposition prolongée et répétée des animaux gravides (> 1500 ppm) au toluène ont été signalés à entraîner des effets néfastes du développement foetales.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Environnement.....	H401 toxiques pour les organismes aquatiques. Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Persistence et dégradation.....	Non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux.
---	--

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD.....	UN1133 - ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit satisfait aux critères d'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballées dans des récipients égales ou inférieure à 5 litres.
Classification du DOT (route).....	UN1133 - ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable - Classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (1 litre/0,3 Gallons). Se référer à 49CRF 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.
Classification de l'IATA (Air).....	UN1133 - ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1133 - ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable - classe 3 - emballage groupe II EmS: F-E S-E. Quantité limitée.
Polluant marin.....	Oui.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE.....	Non déterminée.
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	

PRODUIT: PF 119 ADHESIF POUR EMBLEMES ET PLASTIQUES**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Section 302 - substances extrêmement ... dangeuses ... Aucun.
 Section 311/312 - catégories de danger... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
 Section 313..... Hexane. Toluène.
 40CFR63 de polluants atmosphériques ... Hexane. Toluène.
 dangereux EPA
 Proposition 65 de la Californie

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com.
 Numéro de téléphone :..... (800) 387-7981.
 Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

Date de l'examen :..... 2021-11-05.
 Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 2017-10-17